

La jeunesse



Les communes de la CASA développent des politiques publiques en faveur de la jeunesse, concourant à l'accompagnement des parcours des jeunes vers l'autonomie. Certaines actions sont municipales, d'autres émanent des services de la CASA.

- Dans le cadre des travaux de la CTG 2020/2023, un questionnaire a été proposé aux communes de la CASA pour identifier les actions menées par les communes à destination des jeunes autour de l'autonomie et la citoyenneté des jeunes. 15 communes ont participé à cette enquête. Un premier livrable a été produit en juin 2023.
 - [Téléchargez le document au format pdf](#)
- Prévention, emploi, culture... La CASA accompagne les jeunes du territoire à travers différents dispositifs : [Encourager la jeunesse](#)

Information sur :

- Vous avez entre 16-25 ans, partez en vacances avec l'opération « SAC ADOS » : www.facebook.com/Sac-Ados-Alpes-Maritimes ↗
- Vous avez plus de 16 ans, la Caf et la CASA peuvent prendre en charge, de manière partielle, les frais pour l'obtention du BAFA - BAFAFD :
 - <https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> ↗
 - [Téléchargez le livret BAFA 2024 au format pdf](#)
 - <https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-alpes-maritimes/offre-de-service/vie-personnelle/votre-enfant-16-ans-et-et-vous-souhaitez-le-soutenir-dans-ses-projets> ↗